

# Fiche Mémo

## Otite moyenne aiguë purulente de l'adulte

Novembre 2016

Le but de cette fiche mémo est de favoriser la prescription appropriée d'antibiotiques, afin de diminuer les résistances bactériennes pouvant conduire à des impasses thérapeutiques. Le choix de l'antibiotique, sa dose et sa posologie sont les éléments à prendre en compte pour une prescription adaptée.

- En cas d'otite moyenne aiguë **purulente confirmée par la visualisation des tympons** :
  - amoxicilline : 3 g/j, pendant 5 jours.
- Si **syndrome otite-conjonctivite** (*Haemophilus influenzae*) :
  - amoxicilline-acide clavulanique, 3 g/j, pendant 5 jours.
    - ▶ En cas d'allergie aux pénicillines sans contre-indication aux céphalosporines, le traitement recommandé est : céfotiam hexétil, 400 mg/j, ou cefpodoxime proxétil, 400 mg/j, ou céfuroxime axétil, 500 mg/j, pendant 5 jours.
    - ▶ En cas de contre-indication aux bêtalactamines : sulfaméthoxazole, 800 mg//j + triméthoprimé, 160 mg/j, pendant 5 jours, ou pristinamycine 2 g/j en 2 prises par jour pendant 5 jours.